

**LES ÉBOUEURS DU CAIRE FACE À LA PRIVATISATION DU SYSTÈME DE
COLLECTE DES ORDURES :
MOBILISATION COLLECTIVE, STRATÉGIES D’AJUSTEMENT
ET NOUVELLES PRATIQUES SPATIALES**

BÉNÉDICTE FLORIN
CITERES-EMAM

Résumé

En 2003, la signature de contrats entre les gouvernorats du Caire et de Guizah et de grandes sociétés européennes attribue la gestion des déchets de la quasi-totalité de la capitale égyptienne à ces dernières sans que les *zabbâlîn* – environ 150 000 « éboueurs » du système informel de collecte et de recyclage des déchets -, n’en soient avertis. La perte de leurs territoires professionnels et le manque à gagner pour les *zabbâlîn* déclenchent la « crise ». Dans un premier temps, la communauté *zabbâlîn* se mobilise (presque) collectivement contre la privatisation, puis, dans un second temps, sont engagées des négociations entre les gouvernorats et les représentants de la communauté. Parallèlement, une alliance, *a priori* improbable, se dessine entre les *zabbâlîn* et les habitants de certains quartiers du Caire, mécontents du nouveau mode de collecte des ordures et de son coût imposés par les multinationales. Nous nous intéresserons ici à la position discursive qui oppose les acteurs de ce conflit ainsi qu’à sa dimension spatiale.

Comment aborder et analyser la question de la participation de la « société civile » et des mobilisations collectives dans le cadre des systèmes politiques autoritaires où l'Etat est omniprésent, omnipotent, en même temps qu'impuissant - ou incompetent ou désengagé - à résoudre les difficultés quotidiennes auxquelles font face les citoyens « ordinaires » ? Dans quelle mesure la participation citoyenne et/ou citadine est-elle possible alors que l'intériorisation de la violence étatique - souvent seule réponse à toute réclamation, ou revendication ou contestation, émanant « du bas » - limite par avance toute velléité de mobilisation, d'autant plus si celle-ci est collective et visible parce qu'elle se situe dans l'espace public ?

Pour autant, un exemple précis de mobilisation en Egypte, celui des éboueurs - *zabbâlîn*- du Caire face à la privatisation du système de gestion des déchets, me paraît réinterroger cette relation présentée ci-dessus comme univoque entre gouvernants et gouvernés ainsi qu'établir des « passerelles », certes instables et inégales, entre les uns et les autres. L'échec de cette mobilisation, explicitée ci-dessous, se traduit aujourd'hui par la mise en œuvre de négociations au cas par cas et de stratégies d'ajustement ou d'adaptation à la contrainte qui se manifestent par de nouvelles pratiques spatiales et professionnelles de la part des *zabbâlîn*.

Dans cet exemple, la « crise » découlant de la privatisation du système de gestion des déchets constitue sans doute l'un des effets locaux du processus de mondialisation qui révèle et renforce en particulier des inégalités et des divisions en germe au sein de la communauté des *zabbâlîn* ; mais, sous un autre angle de vue, cette même « crise » a favorisé l'accès à la « citadinité » – une certaine forme de reconnaissance de l'existence et du rôle des éboueurs en ville – même si l'accès à la « citoyenneté » - une certaine forme de reconnaissance politique – qu'elle aurait pu permettre semble fort compromise¹.

1. LES ÉBOUEURS DU CAIRE : ORGANISATION PROFESSIONNELLE ET COMMUNAUTAIRE

1.1. L'organisation professionnelle

Au Caire, depuis la fin du 19^{ème} siècle, la collecte des déchets ménagers était effectuée par une corporation musulmane, les *wâhiya* (habitants originaires des Oasis) déchets qui servaient de combustible pour les *hammam*). A partir des années 1940, l'installation en ville de migrants coptes, originaires des provinces sud de l'Egypte, modifie l'organisation de la collecte : ces derniers, propriétaires de cochons, achètent les déchets organiques aux *wâhiya* pour nourrir leurs animaux ; puis, progressivement, après négociation avec chaque wahi responsable d'une rue ou d'un secteur et en échange d'une taxe, ils remplacent peu ou prou les *wâhiya* en collectant eux-mêmes les ordures. Le ramassage est effectué par les hommes, souvent accompagnés de leurs garçons, très tôt le matin, lorsque le trafic automobile est encore fluide. Les Cairotes déposent leurs déchets dans des sacs plastique ou des seaux sur le palier de l'escalier principal ou de service et rétribuent mensuellement le *wahi* de leur quartier ou, dans certains cas, directement leur « éboueur », le *zabbâl* (pluriel *zabbâlîn*) ; la montant de cette rétribution dépend de la « richesse » du quartier. De cette organisation découle le fait que, d'une part, chaque famille d'éboueur soit liée, parfois de façon héréditaire, avec un *wahi* particulier et travaille dans un quartier bien déterminé pour un groupe d'immeuble précis ; et que, d'autre part, chaque famille connaît plus ou moins bien « son *zabbâl* » parfois d'une génération à

¹ Ce travail, hormis la collecte et l'analyse de la presse et les entretiens que j'ai menés en 2007 et 2008 auprès des *zabbâlîn* et responsables du quartier de Manchiet Nasser, repose sur deux sources principales. Il s'agit, tout d'abord, du mémoire de DEA de Sciences Politiques de Soazig Dollet, réalisé en 2003, après un travail de terrain et d'enquêtes très précis et exhaustif mené, en particulier, auprès des *zabbâlîn*. C'est la lecture de ce mémoire qui a suscité l'envie, pour ma part, de poursuivre les recherches sur les conséquences de la crise, entre 2003 et aujourd'hui - S. Dollet ne travaillant plus du tout sur ce sujet. L'autre travail, « découvert » très récemment, est celui d'un Master II de l'IUL dont l'auteur est Lise Debout, aujourd'hui inscrite en doctorat d'urbanisme. L. Debout s'est davantage intéressée, ici encore de façon très précise, aux relations entre les gouvernorats et les sociétés privées ainsi qu'aux stratégies d'adaptation de ces dernières au « terrain » égyptien.

l'autre.

Les déchets, regroupés dans de grands sacs de toile, sont chargés sur des camionnettes à plate-forme et transportés jusqu'aux *zarâyebe*² – littéralement « porcheries » - où ils sont déversés dans les rues ou dans des cours afin d'être triés, à main nue, par les femmes et les enfants.

Le Grand Caire produit quotidiennement de 8 000 à 10 000 tonnes d'ordures : en 2000, environ 68% des déchets étaient collectés, dont environ 38% par les *zabbâlin* (Debout, 2007) ; ces derniers recycleraient 80% des déchets ce qui est probablement l'un des taux de recyclage les plus élevés au monde. C'est l'activité de recyclage qui constitue la principale source de revenus des familles, le salaire moyen d'un *zabbâl* étant d'un peu moins de 600 livres égyptiennes (£e) par mois, c'est-à-dire moins de 85 euros par mois en 2007 (Debout, 2007).

Les matières organiques servent à alimenter les petits cochons noirs des *zarâyebe* dont la viande est vendue aux quelques charcutiers du Caire ; le lisier, quant à lui, sert à la fabrication d'un compost vendu comme engrais naturel. Les autres matériaux sont triés et regroupés en fonction de leur composition (cuivre, aluminium, métal, verre, plastique, tissu, papier, etc.). Chaque *zabbâl*, ou famille de *zabbâl*, est spécialisé dans un type de produit particulier et la classification s'opère de façon très fine, notamment en ce qui concerne la récupération des plastiques qui distingue par exemple les bouteilles d'eau, des pots de yaourts, des bouteilles de shampoing, etc. La rentabilité du recyclage, liée à la « richesse » initiale du matériau et à la valeur du produit qui en sera issu, établit une sorte de hiérarchie des déchets et, partant, une hiérarchie entre les *zabbâlin* (le cuivre étant la matière la plus rentable). Dans le même ordre d'idée, il y a une hiérarchie entre les quartiers de la capitale – centraux ou périphériques - puisque les déchets des quartiers des classes moyennes et moyennes supérieures sont davantage valorisables que ceux des quartiers populaires. Ceci explique, en partie seulement, que la couverture du Grand Caire ne soit pas totale : elle est estimée à 68% pour le Gouvernorat du Caire (est du Nil) et à 63% pour le gouvernorat de Guizah (ouest du Nil) (Dollet, 2003). Enfin, les déchets non recyclables étaient, avant 1998, brûlés dans une carrière du Muqattam, la colline bordant l'est du Caire ; à partir de cette date, le gouvernorat du Caire a octroyé aux éboueurs un terrain situé près de la ville satellite de Qattamiya située au sud-est de la capitale.

1.2. L'organisation communautaire

Soazig Dollet note dans son travail de DEA qu'il est difficile de dire avec précision combien de *zabbâlin* vivent et travaillent dans la capitale égyptienne, soit parce que leur nombre est sous-estimé par les autorités égyptiennes, afin de minimiser le rôle qu'ils jouent dans le système de réputation des ordures, soit parce que leur nombre est surévalué par les *zabbâlin* eux-mêmes ou par les ONG qui ont pris leur défense lors de la « crise » due à la privatisation. On estimait, en 2003, la communauté des éboueurs à 150 000 personnes, dont la majorité travaille et vit dans la plus grande des *zarâyebe*, Manshiat Nasser, quartier situé dans les replis de la falaise du Muqattam.

La société des éboueurs est à la fois unie, ce qui justifie le terme « communauté », et extrêmement hiérarchisée dans son organisation. Le premier facteur d'unité, mais aussi d'identité, est d'ordre religieux puisque la quasi-totalité des éboueurs est copte³. Les *zabbâlin* de Manshiat Nasser ont également établi des liens avec la grande bourgeoisie chrétienne du Caire qui, par l'intermédiaire d'œuvres caritatives, s'est préoccupée de leurs conditions de vie – ceci est sans doute moins vrai pour les « petits » quartiers d'éboueurs, plus pauvres et moins connus que celui de Manshiat Nasser dont la

² Il existe 7 quartiers d'éboueurs au Caire : six d'entre eux sont des petits campements illégaux marqués par une très grande précarité des conditions de vie et d'habitat et sur lesquels nous avons très peu d'information (presse, entretiens, etc.) ce qui témoigne sans doute de leur mise à l'écart. Le septième quartier, celui de Manshiat Nasser, auquel nous faisons référence dans le texte qui suit, a été légalisé par les autorités publiques ; il est vaste, construit « en dur » et abriterait environ 60 000 personnes. Notons ici qu'il y a une complémentarité entre ces différents quartiers en ce qui concerne le tri et le recyclage des déchets : les *zabbâlin* se connaissent et travaillent ensemble, d'où de nombreux échanges et circulations entre ces quartiers.

³ En Egypte, les coptes constituent une minorité religieuse (environ 10% de la population). Dans le quartier de Manshiat Nasser, où j'ai mené mes entretiens, la distinction religieuse se révèle par les reproductions d'icônes dans les ateliers et maisons ou par des fresques peintes sur les façades. Par ailleurs, le quartier des éboueurs est un point de passage obligé pour atteindre le lieu de pèlerinage et les églises dédiés à Saint Samman « le tanneur ».

célébrité, à l'étranger, doit beaucoup à l'action auprès des « chiffonniers » de Sœur Emmanuelle. Un autre facteur d'unité est l'origine géographique des *zabbâlîn*, à savoir des villes ou villages de Haute-Egypte - *le Sa'îd* - que les familles ont souvent en commun. Toutefois, l'ancienneté de ces migrations collectives me fait penser que l'identification à une communauté *sa'idie* est, aujourd'hui, moins liée à cette origine géographique qu'aux images, représentations et discours que suscite le « Sa'îdi » dans la capitale⁴. Quoi qu'il en soit, l'endogamie au sein de la communauté - quasi-inévitable pour les raisons explicitées ci-dessous - renforce à la fois les liens familiaux et professionnels.

Le dernier facteur d'unité et d'identité, et probablement le plus prégnant, réside dans l'activité même des éboueurs : la promiscuité avec les cochons – symbole de l'impur dans le monde musulman –, le tri des ordures, la saleté des quartiers, mais aussi des hommes, femmes et enfants lorsqu'ils travaillent, l'odeur des déchets, etc., sont autant d'éléments qui contribuent à la stigmatisation des *zabbâlîn*. Les quartiers d'éboueurs, en plus d'être marginalisés, sont quasiment invisibles de la plupart des Caiotes. Les petits quartiers d'éboueurs, souvent masqués par des palissades, se situent aux marges de la ville ; la pauvreté et la précarité y sont extrêmes et ces espaces sont régulièrement menacés de déguerpissement par les autorités. Les conditions de vie sont un peu meilleures dans le quartier de Manshiat Nasser, construit en dur et régularisé dans les années 1970 ; mais bloqué à l'est par la falaise du Muqattam et complètement enserré par un grand quartier musulman, Manshiat Nasser est quasi introuvable, sauf à suivre les camionnettes des *zabbâlîn*.

Cette homogénéité de la communauté doit être fortement relativisée par la hiérarchie professionnelle : la « richesse » des familles dépend de l'ancienneté de l'ancrage résidentiel et professionnel, du nombre de camionnettes de ramassage, de la nature des matériaux recyclés, du nombre et de la valeur des machines servant au recyclage, du nombre de personnes qui est employé à la collecte, au tri, au recyclage ou aux relations commerciales avec l'extérieur - activités qui ne dégagent pas les mêmes bénéfices et qui ne renvoient pas aux mêmes positions sociales. Au sommet de la hiérarchie se trouvent les « *mo'allemin* », patrons propriétaires d'ateliers de recyclage, disposant de plusieurs camions de ramassage, employant plusieurs familles et souvent en lien avec les entreprises du secteur formel. A Manshiat Nasser, les écarts de statut social et de revenu sont notamment révélés par les habitations, plus ou moins hautes et plus ou moins bien aménagées, ainsi que par les véhicules (camions, voitures coûteuses...).

2. LA PRIVATISATION ET SES EFFETS

2.1. Le processus de privatisation

La décision de privatiser la gestion des déchets est prise en 1999 par le gouvernement égyptien et doit s'appliquer pour 11 gouvernorats du pays (Dollet, 2003). En septembre 2002, le gouvernorat d'Alexandrie ouvre le ban en signant un contrat avec Onyx, filiale de Véolia Environnement (ex Vivendi).

En ce qui concerne la capitale, le gouvernorat du Caire (à l'est du Nil) est divisé en quatre zones et le gouvernorat de Guizah (ouest du Nil) en deux zones. Des appels d'offre, spécifiques, pour chacun de ces six espaces sont publiés dans la presse. Certains d'entre eux imposent, en particulier, un critère d'attribution des marchés qui, *de facto*, exclura toute candidature possible de la part d'une entreprise, publique ou privée, égyptienne : en effet, il est demandé aux entreprises d'avoir une expérience de gestion des déchets d'au moins vingt ans et dans une grande ville ; or, en Egypte, le système, longtemps informel⁵, mis en pace par les *zabbâlîn* prévaut... Dans d'autres contrats, les sociétés égyptiennes peuvent être candidates, mais elles ne seront pas retenues en raison de leurs moyens techniques inférieurs à ceux offerts par les sociétés étrangères ou en raison de leur coût supérieur. En

⁴ Il s'agit en particulier des fameuses *noktât* – blagues - portant sur les Sa'îdis et les considérant comme des « ruraux » n'ayant pas compris les mœurs et coutumes de la grande ville.

⁵ Lise Debut note que, dans les années 80, le gouvernement a imposé l'octroi d'une licence aux *zabbâlîn* qui pour un certain nombre ont dû se constituer en entreprises (environ 60) avec, à leur tête les *wâhiya*.

définitive, les sociétés retenues sont les deux italiennes Ama Roma (responsable de la gestion des déchets de Rome) et Lacorossi/Genesu, deux sociétés espagnoles (Urbaser et FCC/Vivendi), une société allemande est pressentie mais n'est pas encore intervenue. Enfin, les contrats, signés pour 15 ans et dont les montants se situent aux alentours de 7 millions d'euros/an, stipulent que les entreprises doivent effectuer la collecte des déchets ménagers (des conteneurs sont placés en bas des immeubles), assurer le nettoyage des rues, mais aussi sensibiliser la population au sein des quartiers dans lesquels elles travaillent. Aucune clause ne stipule qu'elles doivent nécessairement employer des *zabbâllin* hormis pour les entreprises présentes dans le gouvernorat de Guizah (Dollet, 2003).

2.2. Les réactions des habitants du Caire : les *zabbâllin* sur le devant de la scène

Les réactions des Caiotes quant à la privatisation, relayées par la presse, vont avoir comme effet de mettre au grand jour le rôle des éboueurs qui, jusque-là était relativement invisibilisé (cf. ci-dessus). Cette alliance quelque peu improbable s'établit tout d'abord de façon indirecte, puisque les plaintes se multiplient, émanant de particuliers ou de commerçants mécontents du prix à payer pour le nouveau service de collecte et faisant référence à l'ancien système, moins coûteux et plus efficace à leurs yeux. En effet, les gouvernorats ont choisi de facturer le service de collecte des ordures en fonction de la consommation d'électricité, du type de bâtiment et de son activité ; c'est sans doute pour les commerçants que la facture est la plus élevée puisqu'ils peuvent payer quatre à six fois plus cher qu'auparavant ; de plus, le procédé est parfois injuste puisque certains commerces peuvent générer de nombreux déchets mais consommer peu d'électricité alors que d'autres produisent peu de déchets mais consomment beaucoup d'électricité (Debout, 2007)... Au début de l'année 2004, la cessation du paiement d'un grand nombre de factures d'électricité dans les quartiers concernés par le ramassage⁶, pose problème aux gouvernorats qui, comptant sur les revenus issus de ces factures, ne peuvent – ou ne veulent - honorer les contrats les liant aux sociétés étrangères. En juin 2005, les tensions s'avivent entre le gouvernorat de Guizah et la société espagnole Enser qui suspend la collecte des déchets et ne verse plus les salaires de ses employés (ce qui provoque des manifestations de rue de la part de ces derniers). Les ordures s'accumulent dans la rue, l'odeur est insoutenable, d'autant qu'il fait de plus en plus chaud... Quoi qu'il en soit des suites juridiques de ce conflit⁷, la crise a mis sur le devant de la scène les *zabbâllin* : en effet, de nombreux témoignages d'habitants sont publiés dans la presse évoquant les liens indéfectibles qui lient les Caiotes à « leur *zabbâl* », l'efficacité du travail de celui-ci qui monte dans les étages chercher les poubelles ce qui évite aux personnes âgées ou malades de se déplacer. A cette défense directe du rôle des *zabbâllin* s'ajoute un autre registre d'ordre culturel et « nationaliste » construit sur le fait que les Egyptiens ne peuvent s'adapter aussi brutalement à un « changement de leurs habitudes », d'autant plus que celles-ci leur sont imposées par des sociétés étrangères qui connaissent mal les « traditions locales ». Aussi, pourquoi le gouvernement (et les gouvernorats) n'a-t-il pas choisi des sociétés égyptiennes ou conservé l'ancien système qui, en définitive, ne fonctionnait pas si mal...

⁶ Le non paiement des factures d'électricité dans ces quartiers entraîne la menace de coupures de courant de la part du ministère de l'Electricité ; mais ces coupures de courant sont déclarées inconstitutionnelles par la Haute Cour Administrative ; toujours est-il que, pour rétablir le paiement des factures, le gouvernement décide de supprimer la cause du conflit, à savoir la taxe pour les déchets ajoutée à la facture d'électricité. Aujourd'hui, les Caiotes paient le service de collecte de leurs déchets en fonction de trois catégories : les habitants des quartiers « chics » versent 10 £e par mois, ceux des quartiers « moyens », 5£e, ceux des quartiers « populaires », 3£e. Précisons que, pour comble !, les *zabbâllin* paient également pour le retrait de leurs propres ordures dans leur quartier...

⁷ Après un procès fleuve et sans verdict entre le gouvernorat et la société Enser, l'affaire est portée devant le centre régional d'Arbitrage du Caire qui sera dédommée avant de partir d'Egypte (Debout, 2007)

2.3. Les tentatives de mobilisation des *zabbâlin* : de la manifestation à la négociation

2.3.1. L'échec des mobilisations collectives

La résistance des éboueurs du Caire face à la perte de leurs territoires professionnels se décline en deux temps. Le premier temps est celui des oppositions peu organisées et, finalement, vouées à l'échec ; le second temps est celui de la mise en place de négociations.

Ainsi que l'explique S. Dollet, l'événement qui déclenche la mobilisation des *zabbâlin* et qui « *a l'effet d'une bombe* » est la parution dans la presse du 4 mai 2003 d'un nouvel appel d'offre pour la gestion des déchets de la zone sud du Gouvernorat du Caire – comportant notamment le quartier aisé de Ma'adi – qui jusque là avait été laissée aux *zabbâlin*. Concomitamment, le gouverneur de Guizah annonce que la propreté des espaces urbains est de la responsabilité des sociétés espagnoles et italiennes, tandis que celle des campagnes sont de « notre » responsabilité : or, ces espaces semi ruraux, limitrophes du Caire, sont particulièrement pauvres, excentrés et peu intéressants en déchets... Plusieurs manifestations éclatent alors à proximité des quartiers d'éboueurs ; à Manshiet Nasser, les manifestants bloquent le périphérique Sallah Sallem, situé en contrebas du quartier. La police intervient très violemment et arrête les meneurs (Dollet, 2003).

L'intériorisation du caractère éminemment autoritaire de l'Etat, et ceci depuis fort longtemps, est l'un des facteurs expliquant les limites des mobilisations collectives du type manifestation : dans cet exemple, l'échec est moins lié à une résignation de la part des *zabbâlin* plutôt qu'à la conscience aigüe du fait que les moyens de pression ne peuvent se décliner dans l'espace public sans appeler, en retour, une répression brutale ; le souvenir des « émeutes du pain » (70 morts en 1977) est toujours très vivace. De fait, l'état d'urgence instauré à la suite de l'assassinat du président Sadate, en 1981, est toujours en vigueur et interdit les rassemblements publics : « *En pratique, les seules manifestations tolérées – et très encadrées – portent sur des questions de politique internationale et régionale* » (Ben Néfissa, 2007). Par ailleurs, comme le note S. Dollet, le caractère « introverti » de la communauté *zabbâlin*, minorité stigmatisée relativement fermée sur elle-même et qui fonctionne de façon autonome « sans rien demander à personne » accentue probablement l'impossibilité d'une réponse spontanée par « le bas », telle que la manifestation. Enfin, la « crise » suscite des débats au sein de la communauté quant à la réponse choisie : les *mo'allemin* – les « patrons » - s'opposent aux manifestants et optent pour des négociations avec le pouvoir politique. Les divergences de vue font apparaître des clivages au sein d'une communauté souvent présentée à l'extérieur comme étant solidaire, unie et homogène et l'un des effets de la « crise » est la mise au jour des profondes inégalités en son sein (Dollet, 2003).

En définitive, comme dans presque tous les autres domaines de la vie quotidienne, c'est par le biais des interrelations, des réseaux de pouvoir, politiques et associatifs qu'il est, peut-être, possible d'agir ; d'autant que les *leaders* de la communauté, notamment les responsables religieux coptes, ont une position et un statut dans la société égyptienne.

2.3.2. Le temps des négociations

Appuyant la « défense » des *zabbâlin*, soutenus par les ONG engagées auprès des éboueurs de Manshiet Nasser, le député de l'arrondissement de Manshiet Nasser et le responsable de l'Association pour la Protection de l'Environnement (APE), basée dans ce même quartier depuis 1994, interviennent à l'Assemblée Nationale pour que des discussions soient ouvertes⁸. Les propos des uns et des autres sont amplement retransmis par les médias.

La négociation⁹ s'établit donc entre des représentants du gouvernorat et les personnalités influentes de la communauté *zabbâlin* de Manshiet Nasser, à savoir les *mo'allemin* qui prévoient que, de la sorte, ils

⁸ Il est à remarquer que c'est le quartier de Manshiet Nasser qui focalise toute l'attention et qui est défendu par les leaders politiques et associatifs ; ainsi, la presse ne fait que très rarement mention des autres petits quartiers d'éboueurs.

⁹ Nos informations sur les négociations entre *zabbâlin* et gouvernorats sont issues des entretiens menés par Soazig Dollet qui liste avec précision les arguments des deux parties (Dollet, 2003).

« parviendront à se faire une place dans le nouveau système en tant que sous-traitants » (Dollet, 2003). A ces deux catégories d'acteurs s'ajoutent, bien sûr, les représentants des sociétés étrangères qui sont également en attente de négociations en raison des difficultés auxquelles celles-ci se trouvent confrontées sur le terrain.

Les arguments mis en avant par les gouvernorats reposent sur le fait que l'embauche de personnel égyptien de la part des sociétés étrangères permettra de réduire le chômage. Surtout, ils mettent en exergue l'avantage écologique et sanitaire qui résulte de la privatisation du système de gestion des ordures, confié à des sociétés « expérimentées », disposant de moyens techniques « modernes », sociétés qui feront du Caire, selon les responsables, une « capitale plus propre et une solution définitive au problème des ordures » (*Al-Ahram Hebdo*, novembre 2005). Ces arguments à vocation réformiste sont récurrents en Egypte. Ils constituent un discours se déployant sur trois registres : il s'agit, tout d'abord, de la nécessaire modernisation de la société qui passe souvent par celle de la ville (discours légitimant, par exemple, la politique des villes nouvelles)¹⁰ ; il s'agit, ensuite, de la nécessaire éducation, dans une acception très large, du peuple qui doit changer ses anciennes et parfois mauvaises habitudes, ceci n'empêchant pas les références identitaires à une culture qui serait « spécifiquement » égyptienne et qu'il faudrait préserver ; il s'agit, enfin, que tous participent au grand dessein national qu'est la réforme (Florin, 1999, 2004 et 2005).

Les *mo'allémîn*, quant à eux, arguent du fait que les pouvoirs publics n'ont jamais déboursé un centime pour les services rendus par les *zabbâlîn* depuis plus d'un demi-siècle et que, certes, si la propreté de la ville n'est pas parfaite, c'est parce que leur travail se « limite » à la collecte des poubelles chez les habitants et qu'ils ne sont pas responsables du balayage des rues¹¹. A ceci s'ajoutent le savoir-faire, l'expérience et la capacité d'innovation des *zabbâlîn* qui se présentent comme les « *businessman des ordures* » : preuve en est l'invitation de deux *zabbâlîn* à Conférence Internationale sur l'Environnement à Johannesburg, en 2002, afin d'y présenter la « technologie écologique des *zabbâlîn* ». *Last but not least*, les « négociateurs » mettent en avant le fait que les *zabbâlîn* recyclent plus de 80% des déchets collectés alors que les sociétés privées ne sont engagées à recycler que les 20% mentionnés dans leurs contrats ; le député de Manshiet Nasser va jusqu'à proposer, à l'Assemblée Nationale, que les *Zabbâlîn* aient la possibilité d'aller rechercher les déchets enfouis dans le désert par les sociétés étrangères afin de pourvoir les recycler ! (Dollet, 2003).

Quant aux sociétés étrangères, leurs positions sont diverses, notamment parce que leur situation, sur place, diffère d'un contrat à l'autre et d'une zone à l'autre : de ce fait, les négociations entre ces sociétés et les *zabbâlîn* sont fragmentées et se font au cas par cas. Sans entrer ici dans le détail des accords conclus initialement et de leur évolution, précisons que, sous certaines conditions¹², les sociétés étrangères s'engagent à former et à embaucher des *zabbâlîn*. Les salaires proposés par les sociétés restent toutefois inférieurs à ceux obtenus dans le secteur informel : dans un article intitulé « Le gouvernorat de Guizah a vendu ses éboueurs aux sociétés étrangères », le journal *al-Midan* précise ainsi que la société italienne paye ses ouvriers 229 £ par mois (le salaire moyen d'un *zabbâl* est d'un peu moins de 500 £). Surtout, l'enjeu de la négociation, pour les uns et les autres, réside dans l'accès aux ordures : pour les sociétés étrangères il s'agit d'honorer leur contrat ; pour les *zabbâlîn*, il est crucial de poursuivre l'activité de recyclage et de nourrir les cochons, et, en particulier, les 40 000 cochons du quartier de 'Ard al Lioua (Dollet, 2003). Le manque à gagner est d'autant plus conséquent que, dans de nombreux cas, ils ont perdu la manne financière que constituait l'argent récolté mensuellement auprès des habitants.

En définitive, il est certain que les négociations ont exclu la majorité des *zabbâlîn*, ceux qui étaient les moins bien « placés » dans la communauté pour avoir voix au chapitre ; mais, c'est sans doute aussi l'une des toutes premières fois en Egypte que ce type de négociations, intégrant des représentants de

¹⁰ Les *zabbâlîn* avaient déjà été victimes de cette idéologie de la modernité lorsque le gouverneur du Caire avait interdit la circulation en ville des ânes : l'achat de véhicules à moteur pour remplacer les charrettes à ânes avait accentué la différenciation entre familles ayant les moyens de s'adapter à la nouvelle contrainte et les autres.

¹¹ Les services municipaux, chargés de nettoyer les rues – essentiellement celles du centre-ville – ont été intégrés dans l'Organisme National de l'Embellissement et de la Propreté du Caire, créé en 1983 dont le matériel et les moyens sont particulièrement vétustes et insuffisants.

¹² Soazig Dollet précise ces conditions : être un homme, avoir entre 18 et 40 ans, être dégagé des obligations militaires, savoir lire et écrire, ne pas être malade. Or, de nombreux *zabbâlîn* sont analphabètes et la plupart ont des maladies chroniques.

l'économie informelle, a lieu (Debout, 2007)...

3. LES STRATÉGIES D'AJUSTEMENT A LA CONTRAINTE

3.1. La sous-traitance

Si, en effet, un certain nombre de *zabbâlîn* trouve à se faire embaucher par les sociétés privées, notamment dans le gouvernorat de Guizah où ils sont chargés, sous un uniforme orange qui les rend reconnaissable, de nettoyer les rues et de vider les conteneurs dans les camions bennes, les relations restent tendues. D'une part, rien n'est réglé, à Guizah toujours, pour ce qui concerne le partage de la collecte entre zones urbaines effectuée par les sociétés, et zones rurales laissées au secteur informel. D'autre part, en janvier 2007, une nouvelle « crise » éclate entre les *zabbâlîn* qui ont passé un accord avec une société intermédiaire, Rose Service, les employant à la collecte des poubelles pour le compte de la société espagnole FCC : Rose Service fait payer ces services 2£e par appartement et redistribue 1 £e aux éboueurs qui en réclament 1,5 £e, estimant qu'ils font l'essentiel du travail. D'après les propos que m'a tenus, en février 2008, le responsable de l'Association pour la Protection de l'Environnement (APE), très au fait de la situation actuelle, aucun *zabbâl* du quartier de Manshiet Nasser n'a été embauché ou n'a cherché à se faire embaucher par les sociétés responsables de la collecte dans le gouvernorat du Caire : soit parce que ces dernières n'ont pas proposé d'embaucher de *zabbâlîn* soit parce que ceux-ci ont estimé que les salaires n'étaient pas intéressants. Par contre, de nombreux contrats de sous-traitance ont été très rapidement conclus, dès 2003, entre les sociétés étrangères et des *mo'allemin* « bien placés » et organisés sous forme d'entreprise : ces derniers ont, en définitive, regagné la collecte des poubelles pour certains quartiers du Caire, même si la valeur de ces contrats est inférieure à ce qu'ils pouvaient gagner dans l'ancien système (Dollet, 2003). D'après le directeur de l'APE, ce mode de fonctionnement perdure aujourd'hui. Même s'il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de contrats et leur nature, il est certain que ce procédé renforce les inégalités au sein de la communauté *zabbâlîn* : en germe dans les négociations du fait du choix des interlocuteurs, les écarts se sont confirmés et creusés par la suite.

3.2. Les contournements : l'évolution de l'organisation du travail

Pour les *zabbâlîn* qui n'ont pas été intégrés au processus formel, la mise en œuvre de stratégies de contournement des contraintes est l'une des seules solutions de survie. La principale stratégie consiste à effectuer la collecte des déchets avant le passage des camions-bennes des sociétés étrangères, ce qui implique un changement dans les temporalités de travail des *zabbâlîn* concernés, mais aussi, souvent, une adaptation de leurs circuits en ville. Sachant qu'ils sont susceptibles de payer une amende et même de voir leur véhicule confisqué s'ils sont pris en train de ramasser des poubelles qui ne leur appartiennent pas, ils effectuent leur « tournée » en pleine nuit et varient leurs parcours en fonction du « danger ». Alors qu'ils étaient tolérés dans le système précédent, leur activité les place dorénavant dans l'illégalité. D'après les entretiens, certaines familles se sont spécialisées dans la collecte des déchets potentiellement recyclables de la grande décharge de Qattamiyya qu'ils ramènent dans leur quartier. Enfin, un certain nombre de familles (qu'il est, là aussi, difficile d'évaluer avec précision) ont retiré leurs enfants de l'école pour épargner le salaire d'un employé ; d'autres, ne pouvant plus vivre au Caire, seraient retournées en Haute-Egypte... Quoi qu'il en soit, le sentiment d'avoir été exclu du processus et l'amertume qui en découle sont très prégnants comme l'exprime ainsi un *zabbâl* : « on fait tout le boulot à la place des sociétés étrangères puisqu'elles passent après nous et c'est elles qui sont payées à notre place ».

De façon plus générale et pour un grand nombre de personnes, la situation qui prévaut est celle de l'incertitude : ainsi les rumeurs font-elles état d'un projet de vente, à la tonne, des déchets récupérés par les sociétés étrangères pour que les *zabbâlîn* les recyclent, mais les prix annoncés seraient « très élevés » ; par ailleurs, l'ancien projet de délocalisation dans le désert de Manshiet Nasser est remis à

l'ordre du jour et l'évolution du mode de gestion des déchets pourrait, selon certains *zabbâlîn*, servir d'occasion au déplacement du quartier. Enfin, en ce qui concerne la collecte des déchets dans la capitale, la situation est toujours très floue : certains commerçants disent payer double pour maintenir propre leur commerce, à la fois les sociétés étrangères « qui ne font pas leur travail » et le *zabbâl* ; dans certains immeubles, les habitants rétribuent leur *bawwab* – concierge - qui collecte les poubelles de chaque appartement et les place dans un conteneur (appartenant à l'une des sociétés) tout en reversant une partie de la somme au *zabbâl* ; dans certains quartiers, l'on voit passer les camionnettes des *zabbâlîn* ou des charrettes à bras, suivies quelques minutes plus tard par le camion-benne de l'une des sociétés privées...

- BIBLIOGRAPHIE -

- **Ben Néfissa S.** (2007), « “Ça suffit ?” Le “haut” et le “bas” du politique en Egypte » in *Politique africaine* n° 108, *L’Egypte sous pression*, pp. 5-25.
- **Debout L.** (2007), *La libéralisation/modernisation en Egypte, la possibilité d’une réforme de la gestion urbaine ? Le cas pionnier de la privatisation de la collecte des ordures ménagères au Caire et son impact sur la gestion de la métropole*. Mémoire de master II Stratégies métropolitaines, sous la dir. de C. Lefèvre, IFU, Lyon, 2007, 81 p.
- **Dollet S.** (2003), *Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zébalin du Caire*, mémoire de DEA en sciences politiques, d’Aix-Marseille III, sous la dir. d’Elizabeth Picard.
- **Florin B.** (1999), *Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe*, Thèse de doctorat en géographie sous la dir. de P. Signoles, Université de Tours, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00129372/fr/>
- **Florin B.** (2005), "Vivre en parallèle ? L'évolution des villes nouvelles du Grand Caire", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, pp. 97-105. Texte en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005305/fr/>
- **Florin B.** (2004), "Faire la ville hors la ville ou l'extraterritorialité des compounds, quartiers fermés du Grand Caire", *Regards Sociologiques*, Strasbourg, pp. 93-104.